

VÉGÉTALISONS LES TROTTOIRS

Pour *embellir* notre ville,
pour redéployer la *biodiversité*,
pour *réinfiltrer* l'eau de pluie,
pour développer des *moments de partage*,
pour *rafraichir* les rues,

il suffit de quelques trous dans le bitume

Principe :

La municipalité perce des trous dans les trottoirs, et y apporte de la terre végétale. Les habitants plantent les végétaux qui leur plaisent et entretiennent ces espaces. Une charte écrite par la Ville conseille les jardiniers sur la création et l'entretien de ces micro-jardins.

Contraintes :

La dimension des percements dépend de la largeur du trottoir.
Les trous ne peuvent être faits que là où il n'y a pas de réseaux enterrés.
Éviter les plantes dangereuses.

Quelles plantes installer ?

Des fleurs pour égayer,
Des grimpantes pour habiller les façades,
Des petits fruits au dessus du sol,
Des aromatiques pour parfumer,
Des plantes spontanées pour les abeilles...

Conseils pour l'entretien

L'utilisation de tout désherbant ou pesticide est interdite. Seule la fumure organique est autorisée (compost ménager ou terreau par exemple). Pas d'apport d'engrais minéral. Arroser les végétaux si nécessaire, toujours de façon économe.

Maintenir le trottoir propre en ramassant les feuilles et déchets issus des plantations. Les riverains sont responsables du nettoyage de leurs trottoirs.

Tailler régulièrement les végétaux afin de limiter l'emprise sur le trottoir et ne pas gêner le passage des piétons et des personnes à mobilité réduite.

Contenir les plantes grimpantes afin qu'elles ne débordent pas sur les propriétés voisines.

*Si Lyon, Bordeaux, Grenoble
l'ont déjà fait,
pourquoi pas nous ?*



Photos : N. Barriquand/Mediacites